



Rejoignez  
un acteur majeur du numérique

Groupe ISAGRI

Logiciels conformes à la loi anti-fraude

contact@irium-software.com

05.46.44.75.76



éditorial

Pierre PRIM

Président du SEDIMA



## Après la pluie vient le beau temps

Incantation que l'on voudrait bien être prémonitoire en cette période très arrosée. Pour le business, c'est un peu la même chose, mais comme pour la météo, à défaut de pouvoir avoir une influence sur le marché, il faudra bien prendre ce qui viendra.

Cela ne nous empêche pas de travailler à l'adaptation de nos entreprises aux mutations profondes qui transforment actuellement le métier de nos clients et, par là même, le nôtre également. Et, sur ce thème, parmi les différents outils que toute l'équipe du SEDIMA travaille d'arrache-pied à développer, il en est un à venir très prochainement auquel je vous invite à participer très nombreux : le Congrès des 12 et 13 avril prochains à la Baule.

L'ensemble du Conseil d'Administration a souhaité un congrès spécifique à la distribution avec pour ambition à la fois d'apporter des éclairages pertinents sur les changements du moment, ainsi que d'amener à la réflexion de chaque participant quelques éléments de prospective sur les directions que pourraient prendre nos métiers dans les prochaines années.

Au menu, deux conférences de dirigeants professionnels pour nous apporter un bon tour d'horizon sur la conjoncture et les défis à venir que devront relever nos clients. Un point sur l'état d'avancement des actions de notre syndicat visant à défendre un juste partage de la valeur au sein de notre filière. Puis plusieurs ateliers de travail autour de thèmes clés : la gestion de la flotte de véhicules, le recrutement, la cyber sécurité, les fractures technologiques et leurs impacts probables sur nos magasins.

Bref, un moment privilégié pour se poser et prendre un maximum d'informations intéressantes pour mener les réflexions et les changements qui nous permettront d'aborder l'avenir de nos entreprises de manière plus sereine, et ce quelles que soient les prévisions météo...

## Au sommaire de ce numéro



**Actus réseaux**  
La promotion des métiers au cœur de nos régions

p 2

**Dossier**  
Bonne nouvelle, l'agriculture de nouveau en mouvement

p 4 & 5



Promotion n° 22 année 2017/2018

**Communication**  
Le site du SEDIMA fait peau neuve

p 6



## Formation

Le CQP « Vendeur en matériels agricoles » accessible par module

p 6

Partout,  
Tout le temps,  
Tous les supports

www.eti-online

NF CERTIFICATION

Votre ERP fullweb. Plus d'informations : [commercial@eti.eu](mailto:commercial@eti.eu)

ETI sera présent au **SEDIMA'S DAYS** pour vous présenter :

12 & 13 avril 2018  
**LA BAULE**  
Conférences, ateliers, rencontres...



## Agrial et Claas

s'associent pour créer **SM3 Claas**

Le groupe coopératif agricole Agrial et la firme Claas ont mis des moyens en commun pour créer la société SM3 Claas qui regroupe aujourd'hui les filiales machinisme d'Agrial, de Claas Caen et de Claas Rennes.

SM3 Claas devient le distributeur exclusif Claas dans le Calvados, la Manche, la Mayenne, une partie de l'Ille-et-Vilaine et de l'Orne. C'est Didier SECOUÉ, actuel directeur de SM3, qui prend la direction de cette nouvelle entité.

L'objectif stratégique de SM3 Claas repose sur trois éléments : renforcer l'offre produits et services de la concession, créer un pôle régional machinisme et services autour de l'ensilage des cultures fourragères, mettre en place une équipe de spécialistes orientés nouvelles technologies.



## Agri Montauban

accentue son service de proximité

Avec la reprise du Garage de la Gimone, la société Agri Montauban, déjà implantée à Montauban (82), s'installe à partir de ce mois de mars dans le secteur de la Lomagne où elle compte de nombreux clients. Son objectif est de renforcer son service, un axe fort qui prédomine dans ses choix de développement.

« Sur ce secteur, nous souhaitons développer la vente de pièces détachées avec un magasin bien achalandé et apporter plus de proximité à nos clients » indique Jean-Charles CARCHET, Président de la SAS Agri Montauban.

C'est un de ses deux fils, Martin, qui assurera le service commercial de cette base, accompagné d'un personnel dédié (magasiniers, techniciens).

Les projets ne sont pas en reste pour l'entreprise qui compte rapidement développer un magasin multimarques avec la possibilité de faire des commandes de pièces d'usure par internet, livrables sous 24 heures, ou encore de proposer la conception de flexibles hydrauliques, la boulonnerie au kilo, et une gamme d'outillage sélectionnée.

Agri Montauban distribue la marque New Holland. L'entreprise dispose de 3 bases : 2 dans le Tarn-et-Garonne et 1 dans le Lot. Elle se compose de 34 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 19,4 M€.



## Bernard Matériels Agricoles

extension de secteur

Concessionnaire Massey Ferguson, l'entreprise disposait jusqu'à présent de 2 bases : son siège social situé à Dagneux dans l'Ain (01) et le site de Saint-Maurice-l'Exil en Isère (38).

Avec l'ouverture d'une nouvelle base à Chatillon Chalaronne (01) depuis le 23 mars, l'entreprise bénéficie d'une extension de secteur sur le sud de l'Ain et le nord de l'Isère.



## La promotion des métiers

une mobilisation constante

### Forum des métiers d'Aurillac

Afin de promouvoir les métiers de la maintenance, le SEDIMA était présent le 8 février dernier au Forum des métiers d'Aurillac. Sous la houlette de Christian COMBES (Equipement Agricole Cantalien - 15), Président du département du Cantal, les adhérents locaux de l'organisation professionnelle se sont relayés, aux côtés des lycées des métiers Marcel Barbançais de Neuvic d'Ussel (19) et Gustave Eiffel de Gannat (03), pour recevoir le public et répondre à ses interrogations. Près de 1 700 visiteurs ont parcouru ce jour-là les allées de ce salon spécialisé.



### Nuit de l'orientation d'Epinal

Toujours le 8 février, mais cette fois en soirée, les concessionnaires SEDIMA des Vosges et de la région Est, sous la houlette de Bernard PETITJEAN (Ets Petitjean - 88), Président du département des Vosges, étaient réunis à Epinal, sur un stand dédié à la profession, pour la « Nuit de l'orientation ».

Organisé depuis 10 ans par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges, cet événement, qui a accueilli cette année 2 568 visiteurs, s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans, scolarisés ou pas, en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle.



## 5 raisons d'adhérer au SEDIMA !



- Être acteur d'un réseau professionnel reconnu.
- Bénéficier de l'expertise de spécialistes dédiés (juridique, fiscal, patrimonial, social, économie, gestion, ressources humaines, formation, hygiène et sécurité, occasion, métiers spécialisés).
- Défendre les droits et intérêts d'une profession.
- S'informer et échanger pour anticiper les évolutions de la profession.
- Étalonner sa performance économique par rapport aux ratios de la profession.

contact : Sylvie.strobel@sedima.fr

## Pour évaluer vos occasions

Abonnez-vous à

**Simo-net.fr**  
cotation en ligne

**SIMO**  
cote officielle papier

- moduler la valeur des tracteurs standards de la cote SIMO en fonction :
  - des options
  - de l'utilisation et de l'usure
- accéder aux fiches techniques et commerciales des matériels
- coter les tracteurs dans leur configuration d'équipements standards sortie usine
- vient de paraître : la cote tracteurs automne 2017
  - cotation des modèles dès 2017
  - seule ligne visible : 500 h



Pour vous abonner ou toutes informations, contactez le CDEFG - 01 53 62 87 10 - info@cdefg.fr

# Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le travail du dimanche !

## TRAVAIL DU DIMANCHE

- ✓ pour participer à une foire ou un salon (tenue de stand, accueil du public),
- ✓ après autorisation du maire, « journées portes ouvertes » par exemple.

Si l'employeur se situe dans l'un de ces cas, il doit encore accomplir un certain nombre de formalités préalables qui varient d'une situation à l'autre : accord du salarié, consultation des représentants du personnel et information de l'inspecteur du travail. La loi n'apporte aucune limite sur le nombre de foires ou salons travaillés par an et par salarié, alors que la convention collective limite à 10 le nombre de dimanches travaillés dans le cadre des permanences. Dans le même sens, le maire ne donne son accord que pour 12 dimanches travaillés, par an et par salarié, aux entreprises de commerce de détail en ayant fait la demande suivant une procédure spécifique.

### Quelles sont les contreparties obligatoirement versées aux salariés ?

Là encore le montant et la forme des contreparties varient en fonction du contexte dans lequel intervient le salarié. Dans un cas, aucune contrepartie n'est due, alors que dans un autre, le salarié peut prétendre à une majoration de salaire et un repos équivalent aux heures travaillées. Ainsi, s'il doit travailler sur une foire ou un salon, aucune contrepartie n'est due en plus du paiement des heures supplémentaires effectuées au-delà de la durée du travail fixée dans son contrat (l'employeur reste alors libre de verser une indemnité s'il le souhaite). Lorsque le salarié intervient dans le cadre des permanences, chaque heure de travail effectuée ouvre droit à un repos équivalent et, au choix pour le salarié, à une majoration

de salaire de 50 % ou un repos de 50 %. Cette indemnisation s'ajoutant aux majorations légales pour heures supplémentaires...

En pratique, le traitement des interventions des salariés demeure complexe car les cas d'intervention et le régime des contreparties à accorder ne sont pas uniformes. L'employeur doit donc adopter les bons réflexes avant de demander à un salarié de travailler le dimanche :

- ✓ vérifier le cadre juridique (permanence, travaux urgents...),
- ✓ adopter la bonne procédure (accord du salarié, consultation des représentants du personnel...),
- ✓ vérifier les contreparties dues,
- ✓ s'assurer que le salarié a bénéficié de son repos hebdomadaire et qu'il n'a pas travaillé plus de 6 jours consécutifs.

A défaut, l'employeur s'expose à des sanctions civiles (dommages-intérêts pour réparation du préjudice subi) et pénales (1 500 € par infraction).

*Le service Social du SEDIMA se tient à la disposition de ses adhérents pour vérifier les procédures de recours au travail du dimanche.*



**MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Philippe MICARD  
 REDACTRICE EN CHEF : Laurence ROUAN

REDACTION / PUBLICITÉ : Place Maurice Loupias - BP 508  
 24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88

ADMINISTRATION / FACTURATION : 6 bd Jourdan - 75014 Paris  
 Tél 01 53 62 87 10

Imprimerie GDS - 87 LIMOGES - DEPOT LEGAL MARS 2018 - ISSN 1259-069 X

« Il est maintenant plus facile de faire travailler les salariés le dimanche ». On a souvent entendu cette affirmation ces dernières années. En effet, même si le principe du repos reste la règle, il est désormais possible, dans certaines zones géographiques et certains commerces, de maintenir l'activité le dimanche. Mais que dit la convention collective pour les salariés du secteur et comment ces règles complètent-elles celles fixées par la loi ? Avec l'arrivée des beaux jours, faites le point sur vos droits et obligations.

### Dans quels cas peut-on faire travailler les salariés le dimanche ?

En principe, chaque salarié bénéficie d'un repos hebdomadaire de 36 heures consécutives, incluant le dimanche. Il est cependant possible de demander à un salarié d'effectuer certains travaux le dimanche dans 4 situations :

- ✓ dans le cadre de permanences programmées par l'employeur, en période de moissons par exemple,
- ✓ pour exécuter des travaux urgents exceptionnels,

## agenda février 2018

### interne

- Commission Paritaire
- Conseil d'Administration

### externe

- Conseil d'Administration ASDM (association de promotion des métiers et formations des syndicats de la distribution de matériels agricoles, travaux publics, manutention, parcs et jardins)
- Bureau AGEFIDIS (Association paritaire de gestion des fonds relatifs au financement du dialogue social)
- Rencontre SEDIMA avec la commission tracteurs d'AXEMA (Union des industriels de l'agroéquipement)
- Plan de formation régionale Grand Est et Hauts de France
- Commission des impôts
- Réunion sur la modification des tracteurs en service au Ministère de l'Agriculture
- Finale régionale des Olympiades des Métiers en Bretagne

## bienvenue



### BOLTEAU – VITIVINIDEV

Pascal BOLTEAU  
 19 route de Cognac  
 17160 COGNAC

### SARL BRENAS RENÉ

René BRENAS  
 Le Quairais  
 43490 COSTAROS

### ROPA France

Julien CARRIERE  
 280 rue du Château  
 60640 GOLANCOURT

### Ets DESCOURVIÈRES

Anne DESCOURVIERES  
 76 Grande Rue  
 25520 EVILLERS

### PATOUX EQUIPAGRI

André DUPOND  
 3 rue Hennelle  
 62136 RICHEBOURG

### ETS CROSNIER

Julien FREDON  
 2 route de Bullion  
 78830 BONNELLES

### Ets GILLOT JEAN-MARIE

Jean-Marie GILLOT  
 4 voie d'Ageville  
 52800 MANDRES LA COTE

### ARMOR MOTOCULTURE

Roland LE GUEN  
 38 avenue du Trégor  
 22740 LEZARDRIEUX

### HOST France

Jean-Sébastien TRONS  
 13 rue Michel Grimault  
 44110 CHATEAUBRIANT



# SEDIMA'S DAYS

Quel cap aujourd'hui pour nos entreprises de demain ?

12 & 13 avril 2018  
**LA BAULE**  
 Conférences, ateliers, rencontres...

Réservation et renseignements sur le site [sedima2018.com](http://sedima2018.com)

Syndicat National des Entreprises de Service et Distribution du machinisme agricole, d'espaces verts, et des Métiers spécialisés



## Point de vue

## Bonne nouvelle, l'agriculture de nouveau en mouvement



Anne FRADIER

Secrétaire Général du SEDIMA

Pendant le SIA 2018, émissions de TV et articles de presse se sont succédés au risque du trop-plein. De quoi nous a-t-on parlé ? De malbouffe, du glyphosate, du bien-être animal, de la préservation des ressources, de la PAC, du faible revenu des agriculteurs, des risques de la mondialisation, de robotique, de start-up... De quoi donner le tournis ! Après plusieurs années de difficultés économiques, notre agriculture doit non seulement retrouver une compétitivité, mais aussi répondre aux enjeux de société de plus en plus prégnants. Mise à mal par les réseaux sociaux et associations en tous genres, il lui faut rétablir un lien de confiance en matière de

sécurité alimentaire, de respect de l'environnement et de bien-être animal, sujets récurrents dont la presse se fait chaque jour l'écho et dont les politiques se sont saisis. Notre profession ne doit pas ignorer ces évolutions de fond, car elles conduisent à des changements profonds de pratiques qui auront des répercussions directes sur l'activité des distributeurs.

Voici quelques pistes d'évolutions avancées pour relever les nouveaux enjeux de l'agriculture...

### Augmenter la surface cultivée en bio tout en améliorant la compétitivité des autres types d'exploitations

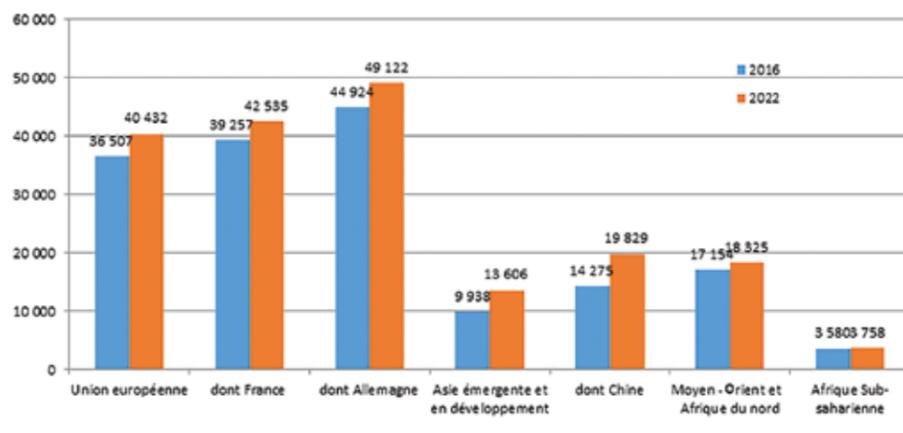
Stéphane TRAVERS, Ministre de l'Agriculture, a fixé comme objectif de passer de 8 à 15 % la surface agricole utile cultivée en bio d'ici 2022 pour limiter les importations et répondre à la demande croissante de ces produits. Se pose alors la question de la pérennité de ce type

d'agriculture en cas de réduction des subventions.

Le consommateur serait prêt à payer plus cher les produits bio, mais les associations de consommateurs dénoncent cette logique qui aboutirait à créer une alimentation « à deux vitesses ». L'augmentation du volume produit pourrait aussi avoir pour conséquence plus de concurrence tirant les prix à la baisse. Quid alors du revenu de ces producteurs ?

### PIB en dollars en parité de pouvoir d'achat par habitant (prix constant)

Source : FMI - World Economic Outlook Database, Octobre 2017



De marginal, ce segment de marché, en développement constant, doit être pris en considération par les distributeurs qui devront s'approvisionner en matériels et outils adaptés pour répondre à l'attente de ces producteurs.

Mais 15 % de la SAU en bio d'ici 2022, c'est 85 % pour « l'agriculture traditionnelle ». Cette dernière devra non seulement répondre au besoin du marché français mais aussi international. Gilles PISON, chercheur associé à l'Institut National d'Études Démographiques, estime qu'en 2050 la population mondiale passera de 7,5 milliards à 9,7 et que ses modes

de consommation vont évoluer sous l'effet de la hausse du niveau de vie de certains pays et de l'urbanisation grandissante des populations.

**Le poids de l'Afrique dans la population mondiale passera de 17 % en 2017 à près de 40 % en 2050, alors que celui de l'Asie évoluera dans le même temps de 60 à 43 %.**



AG2R LA MONDIALE

Santé et Prévoyance

## ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaire conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE  
ACCOMPAGNEMENT**

**PROXIMITÉ**

**SOLIDARITÉ**

Pour en savoir plus :  
Joël Bienassis  
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32  
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr

Ces chiffres doivent se lire en parallèle des projections sur le produit intérieur brut mondial par habitant (cf. graphique) qui permet de mesurer les écarts de revenus entre 2017 et 2022 sur les différents continents.

Faire face aux besoins alimentaires des pays les plus pauvres en tenant compte des contraintes environnementales et sociétales est un vrai défi. Les pouvoirs publics auront à arbitrer entre normes environnementales et besoins alimentaires des populations.

Les centres de recherche et de développement des industriels ont bien pris en compte ces enjeux dans la fabrication de leurs matériels. Ces derniers sont devenus de vraies plateformes d'assistance à la production qui génèrent des datas dont la propriété est un enjeu majeur. La FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) travaille à la rédaction d'une charte sur l'utilisation et la propriété des données, pour faire en sorte qu'elles soient accessibles gratuitement pour les agriculteurs qui les ont fournis.

Face à de tels enjeux, les vendeurs des concessions doivent rapidement muter en « conseiller en achat et utilisation des matériels » pour que l'agriculteur puisse mesurer les gains réels de productivité et en accepter le prix.

### Revoir les pratiques culturales par une meilleure préservation des sols en limitant l'utilisation des pesticides

La guerre de la communication autour du glyphosate qui a eu lieu durant le SIA montre à quel point le sujet est sensible auprès de l'opinion publique. Le chef de l'Etat a clairement assumé sa décision politique pour un arrêt programmé de ce produit. En réponse, la FNSEA avec 30 organisations a élaboré « un contrat de solutions visant une trajectoire de progrès pour la protection des plantes afin de réduire l'utilisation, les risques et les impacts des phytosanitaires en France ». Même si l'objectif peut se comprendre en termes de santé publique, le manque de cohérence globale est majeur, entre d'un côté une politique restrictive sur les phytos à la production en France et de l'autre un défaut de réciprocité sur des importations modifiées ou traitées, avec des produits dont le citoyen ne veut pas dans son pays mais qui finissent tout de même dans son assiette par le jeu des importations (maïs OGM, soja glyphosaté, viandes aux hormones, poulet javellisé...). Au final aucune protection du consommateur et des impacts dévastateurs sur la compétitivité de la ferme France.

Espérons que les autorités deviennent rapidement plus lucides sur la mise en place de nécessaires contreparties à l'import. Dans tous les cas la tendance de fond vers une réduction des traitements est lancée et il faudra s'y adapter.

### Augmenter le revenu des agriculteurs en réduisant notamment les coûts liés à la mécanisation

En 2018, l'achat de matériels neufs n'est plus le modèle prédominant. La location longue durée et la mise à disposition de matériels utilisés ou achetés en commun sont prônées et vantées par la presse et les pouvoirs publics. De plus, des plateformes d'échanges de matériels entre agriculteurs fleurissent.

La location longue durée permettrait aux agriculteurs d'avoir une meilleure visibilité sur leurs



**Extrait d'un communiqué de presse de la FNSEA**  
**« Le monde agricole se prend en main pour répondre aux défis sociétaux mais interpelle le Gouvernement afin qu'il réponde à notre main tendue.**

**Ce nouveau contrat doit être signé à deux pour être efficace et porteur d'espoir. Le défi qui nous rassemble : réussir l'évolution des pratiques agricoles ! »**

coûts. Les datas contenus dans les matériels permettent de mieux appréhender les temps d'utilisation des matériels et par conséquent le prix des loyers. Reste toujours posée la question de la valeur de reprise du matériel en fin de contrat. Mais attention, comme l'a précisé Christiane LAMBERT, Présidente de la FNSEA, l'agriculture est une industrie à ciel ouvert, et les beaux schémas financiers élaborés par des experts peuvent être remis en cause au gré des caprices de la météo. De plus, est-on sûr qu'à terme le coût cumulé des loyers sera plus avantageux pour le client, que l'achat d'un matériel amortissable sur une durée d'utilisation correcte et une valeur de reprise lors du nouvel achat du matériel neuf ?

L'existence de plateformes de mise en commun de matériels suppose qu'il y en ait suffisamment et que les matériels soient adaptés à la demande. Il faut aussi que les coûts de transport et d'assurance associés ne soient pas dissuasifs. Quid également de toutes les questions relatives à la responsabilité en cas de pannes des matériels liées à une mauvaise utilisation ?

L'achat en commun de matériels via les CUMA ou ETA existe depuis longtemps. L'augmentation du prix des matériels et la baisse des revenus des agriculteurs redonnent un regain d'intérêt à ces formules d'achat et réveillent certaines velléités d'acheter en direct le matériel auprès des constructeurs. Pour la distribution, ce sont certainement des négociations plus difficiles et plus de concurrence poussant à la baisse des marges. Pour autant, les distributeurs forts de leur professionnalisme et de leur expérience ne devront pas faire des affaires à n'importe quel prix. Ils doivent veiller à leur pérennité et aux équilibres financiers de leur entreprise car, contrairement à leurs clients, ils ne bénéficieront d'aucune aide.

Si les agriculteurs, CUMA ou ETA font appel à beaucoup de personnel intérimaire, ce n'est pas le cas des concessionnaires. Leurs techniciens sont employés à temps plein et en CDI. Disposer d'un SAV de qualité et de proximité a un coût qui ne doit pas être ignoré par la filière. Devant une tendance lourde à la restriction des marges sur les machines, ce SAV de qualité devra être revalorisé à son juste prix.

Aussi, si la politique d'investissement des agriculteurs se rationalise sous l'impulsion des pouvoirs publics et des banquiers, il existe d'autres pistes à explorer par les agriculteurs et qui sont

dans les mains des distributeurs :

- ✓ C'est entretenir régulièrement le matériel pour le conserver plus longtemps en le faisant réviser en hiver et disposer ainsi d'un matériel opérationnel en période de gros travaux.
- ✓ C'est se former, comme tout salarié, à l'utilisation des nouvelles technologies pour exploiter toutes les potentialités de la machine et faire des gains de productivité.
- ✓ C'est avoir recours à la réparation pour retarder l'achat du neuf. Au-delà de l'économie réalisée, c'est économiquement responsable et donc tendance !
- ✓ C'est aussi acheter auprès des professionnels du réseau de distribution du matériel d'occasion remis en état et révisé.

Si l'agriculture se renouvelle, la distribution doit non seulement suivre mais anticiper pour pouvoir accompagner ces évolutions.

Alors « quel cap aujourd'hui pour les entreprises de demain ? », rendez-vous aux **SEDIMA'S DAYS**, les 12 et 13 avril, pour y réfléchir ensemble.

**simple  
souple  
rapide**

**Actimat**  
**Le financement  
de votre matériel agricole**  
 Plus qu'un financement, un partenariat

**Crédit Mutuel**

Formation

# Le CQP « Vendeur en matériels agricoles » désormais accessible par module

Le CQP (certificat de qualification professionnelle) « Vendeur en matériels agricoles » est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) depuis le 9 décembre 2017. Il est découpé en 3 blocs de compétences qui font au total 450 heures (cf. schéma ci-dessous).

L'inscription au RNCP permet une meilleure reconnaissance et visibilité du certificat (Pôle Emploi, régions...).

Le découpage en blocs permet aux candidats de les acquérir individuellement en mobilisant d'autres dispositifs de formation professionnelle que le contrat de professionnalisation, comme la période de professionnalisation et/ou le compte personnel de formation.

Vous trouverez la fiche de présentation du CQP via le lien ci-dessous :

[http://www.observatoire-sdlm.com/fichier-utilisateur/fichiers/fiches\\_cqp/Fiche%20CQP%20Vendeur-materiel-agricoles.pdf](http://www.observatoire-sdlm.com/fichier-utilisateur/fichiers/fiches_cqp/Fiche%20CQP%20Vendeur-materiel-agricoles.pdf)

Le CQP « Vendeur en matériels agricoles » est dispensé par AGRIMEDIA :

<http://agrimedia.fr/WP/nos-formations/>

Le CQP est financé en totalité par l'Agefos PME – EGD AGEFOMAT selon les modalités suivantes :

[http://www.agefomat.com/entreprise/index.php?lien=b\\_1&main=prof1](http://www.agefomat.com/entreprise/index.php?lien=b_1&main=prof1)



International

# Réunion du CLIMMAR : des prises de position en vue

Le CLIMMAR (organisation européenne des syndicats de distribution du matériel agricole) a tenu son habituelle réunion de printemps qui fait le point sur tous les dossiers en cours et l'avancement des groupes de travail.

Ainsi, 11 pays européens étaient en Autriche, à Innsbrück, les 7 et 8 mars derniers.

Des prises de position seront communiquées dans les semaines à venir sur les sujets suivants : la ferme intelligente, les échanges de données dans le cadre du RMI, la collaboration avec les

fournisseurs, la formation. Elles seront suivies d'initiatives du CLIMMAR qui tient à renforcer son rôle d'organisme européen de lobbying pour notre profession.

Six mois avant le congrès 2018, qui aura lieu à Prague, du 4 au 7 octobre, cette rencontre permet aussi de préciser l'agenda de certaines actions, comme par exemple l'enquête ISC (indice de satisfaction des concessionnaires) organisée dans chaque pays membre.



Communication

# Le site du SEDIMA fait peau neuve

Renforcer une communication moderne et efficace vers ses adhérents, son environnement professionnel, les pouvoirs publics et les jeunes en recherche d'orientation, telle est l'une des quatre priorités que le Bureau Exécutif 2017/2021 du SEDIMA s'est fixé durant son mandat.

Pour donner plus de visibilité à ses actions, services et travaux, le SEDIMA a décidé de refondre en totalité son site internet [sedima.fr](http://sedima.fr)

Doté d'un moteur de recherche efficace, d'une nouvelle présentation facilitant la lecture, il est consultable de façon responsive (depuis portables, smartphones et tablettes).

Il offre une lecture différenciée avec un espace réservé aux adhérents et un large choix de rubriques en accès grand public.

Il se distingue par de nouveaux espaces « publications et enquêtes », « formations et métiers », « offres d'emplois et stages » rendant accessibles les informations à tous ceux qui s'intéressent à la distribution.



Il propose un accès rapide à Simo-net (outil de cotation en ligne du matériel agricole d'occasion), un espace presse et de nouveaux services comme la géolocalisation des adhérents dans la rubrique annuaire.

Découvrez sans plus attendre les dernières actualités du SEDIMA en parcourant son nouveau site !

**SEDIMA** Votre recherche [OK] Espace presse Espace adhérents Adhérer

Accueil Nous connaître Nos missions Secteurs d'activité Assistance & Expertise Publications & enquêtes Formations & Métiers Offres d'emploi Annuaire Nous contacter

Syndicat National des Entreprises de Service et Distribution du Machinisme Agricole, d'Espaces Verts, et des Métiers spécialisés (élevage, irrigation, viticole-vinicole...)

Pourquoi adhérer ? Espace adhérents Convention collective Simo-net

**ÉVÉNEMENTS**  
**SEDIMA'S DAYS**  
 Quel cap aujourd'hui pour nos entreprises de demain ?  
 12 & 13 avril 2018  
**LA BAULE**  
 Conférences, ateliers, rencontres

**ACTUALITÉS**  
 14/03/18 Demande d'autorisation de licenciement à l'inspecteur du travail (MS 31-3-2)  
 14/03/18 Suivi médical des salariés (DS 75)  
 14/03/18 Rupture du contrat de travail des personnes protégées (DS 31-3)  
 14/03/18 Convocation du CSE ou du comité d'entreprise (MS 31-3-1)

Les 12 et 13 avril prochains, le SEDIMA organise deux journées exceptionnelles

2 700 PME en France adhérentes | 35 000 salariés en France | 3 500 recrutements en milieu rural/péri-urbain en moyenne par an | 11 Mds € de chiffre d'affaires | + de 70% du chiffre d'affaires de la profession est réalisé par les adhérents du Sedima

**JPH CONSULTING & PARTNERS**  
 Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motoculture France & International

**POUR LES CONSTRUCTEURS**

- Inspecteur ccial - sect Est - exp tracteurs - basé nord Lyon
- Inspecteur tech - sect SE - exp tracteurs - Basé région Drôme
- Formateur tech-tracteurs - basé région Lyon - bonne maîtrise pédagogique - anglais courant
- Tech démos mat TP et Tech maintenance - anglais courant ou allemand - 2 postes
- Resp promo ventes - outils sol - pulvérisation et semis - anglais - allemand le +
- Formateur technique - tracteurs au sein école constructeur - anglais courant
- DG Industrie groupe US - expertise industrielle et commerciale - anglais courant - reporting Gaap US
- DG filiale groupe allemand - anglais - allemand le + - connaisseur mentalités & marchés Ouest Africain

**POUR LES CONCESSIONNAIRES**

- Directeurs SAV agri ou TP - Ile de Fr - Gd Ouest - Poit-Cha
- Resp tech et Tech manutention - Ile de France
- Chefs d'atelier - Bourgogne - Hauts de France - Grand Ouest - Sud Ouest - Corse
- Dir concession et Dir ccial - Bassin Parisien - Ouest
- Animateur ccial réseaux agri - Sud Est - Rhône Alpes
- Chefs des ventes - Gd Est - Ouest - Nouv Aquitaine - Sud Est
- Commerciaux GPS/guidage - toutes régions
- Responsables magasin/magasiniers - toutes régions
- Commerciaux, Techniciens - toutes régions
- Responsable marketing constructeur - Grand Est - allemand
- Commercial export irrigation/serres - anglais courant - allemand ou autre langue le +

Envoyer CV et lettre de motivation sous word à :

Jean-Paul HOUPERT - 06 63 97 36 66  
[jeanpaul.houpert@gmail.com](mailto:jeanpaul.houpert@gmail.com)

Jean-Paul PAPILLON - 06 83 01 75 40  
[jeanpaulpapillon@gmail.com](mailto:jeanpaulpapillon@gmail.com)

en bref

**ATG lance le pneu Alliance 128**

Le pneu porteur Alliance 128 a été conçu pour les remorques agricoles, les épandeurs et les presses. Il se distingue par la sculpture de sa bande de roulement qui associe des blocs latéraux, des crampons à nervure centrale au lieu de crampons à armature fermée, et des épaulements arrondis.

Disponible en taille 800/35-22.5, il convient aussi bien aux tâches agricoles à grande vitesse, jusqu'à 65 km/h, qu'aux applications tout-terrain.

**Amazone : résultats historiques**

Le chiffre d'affaires 2017 de l'allemand Amazone a progressé de 12,6 % pour atteindre un niveau record dans l'histoire de l'entreprise, soit 457 M€ contre 406 M€ en 2016.

Ses bons résultats sont dus à la hausse des activités préparation du sol et protection des cultures et au développement des ventes à l'export, notamment sur les marchés de la Pologne, la Roumanie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Ukraine, le Kazakhstan, la Biélorussie et l'Afrique du Sud.

**Continental étoffe ses gammes agricoles**

La division Tire de Continental étend sa gamme de pneus radiaux pour tracteurs agricoles avec la série TractorMaster 65 qui vient compléter les séries Tractor 70 et Tractor 85. Les premières dimensions seront disponibles à partir de juillet 2018.

Continental prévoit aussi, à la même période, de lancer un pneu CombineMaster pour les engins de récolte dans la dimension 800/65R32.

**Crédit Mutuel et Blue Bees signent un partenariat**

Lors du dernier Salon de l'Agriculture (SIA), le Crédit Mutuel et la plateforme de financement participatif Blue Bees ont signé une convention de partenariat afin de développer des activités de financement au service des agriculteurs porteurs de projets en faveur de l'agroécologie et de la transition de modèles alimentaires.

**Crédit Mutuel : 8<sup>ème</sup> édition du concours Cultures Agri**

Organisé par le Crédit Mutuel, en partenariat avec l'Académie d'Agriculture de France et l'agence de voyage Agrily, cette 8<sup>ème</sup> édition des Cultures Agri a enregistré 80 classes participantes et plus de 275 vidéos réalisées sur le thème « les agricultures du futur ».

Ces vidéos de 1 mn 30 sont en ligne sur [culturesagri.fr](http://culturesagri.fr). La cérémonie de remise des prix, qui s'est tenue au SIA 2018, a récompensé :

- en 1<sup>er</sup> prix, la classe de Bac professionnel Aménagement paysage du Campus de Pouillé (Angers - 49),
- en 2<sup>nd</sup> prix, la classe de Bac professionnel Forêt du lycée Falquier (Albi - 81),
- en 3<sup>ème</sup> prix, la classe de Terminale Sciences techniques de l'agronomie et du vivant du Lycée Bel Air (St Jean d'Ardières - 69).

Les classes lauréates se sont vues remettre pour de prochaines études des participations financières et des bons de réduction voyages.

**ITB qualifié Institut Technique Agricole**

Dans son arrêté du 8 février 2018, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation renouvelle la qualification de l'Institut Technique de la Betterave (ITB) comme Institut Technique Agricole (ITA) pour la période 2018/2022.

Organisme agricole de recherche appliquée pour la betterave sucrière, l'ITB se compose de 8 délégations régionales, 1 pôle d'expérimentation basé au Griffon (02) et 40 collaborateurs.

**John Deere rachète King Agro**

Deere & Company a conclu un accord pour acquérir King Agro. Cette société privée, qui compte 180 salariés, fabrique pour l'agriculture des produits et solutions innovantes en fibre de carbone. Son siège social se situe à Valence (en Espagne) et elle dispose d'une usine de production à Campana (en Argentine).

En 2015, King Agro avait déjà développé des rampes en fibre carbone pour les automoteurs de pulvérisation John Deere. La synergie se concrétise donc par un rachat.

**Amazone : nouveautés semoirs**

**Semoir traîné Citan**



Les nouveaux Citan de 12 et 15 m de largeur de travail (12001-C et 15001-C) se distinguent par leur centre de réglage placé à l'avant de la machine, une nouvelle échelle d'accès en aluminium, une plateforme agrandie pour mieux accéder à la trémie (d'une capacité de 8000 l) et des raccords hydrauliques rangés dans un logement spécifique.

L'hydraulique embarquée favorise le réglage du régime de la turbine, ainsi que le repliage et le dépliage de la machine.

Les Citan bénéficient du système monodisque RoTec. Ils se composent de disques de 400 mm de diamètre, avec des disques de contrôle de 10 ou 25 mm au choix, pour une pression d'enterrage jusqu'à 65 kg et un interlignage de 12,5 cm ou 16,6 cm.

**Semoir pneumatique Centaya Super**

Prévu pour remplacer le semoir AD-P Super, le Centaya Super d'une largeur de travail de 3 m complète par le haut la gamme de semoirs pneumatiques Amazone.

Il reçoit une trémie de 1600 l ou 2000 l en matière synthétique. De forme conique, elle est logée en avant de la machine et dispose d'une ouverture large de 2,43 m x 0,91 m. Une bâche enroulable ferme l'ouverture de la trémie, lui assurant toute étanchéité.



La distribution de la semence est électrique, elle se situe en dessous de la trémie et bénéficie de différentes bobines de dosage.

La tête de distribution est placée derrière la trémie et au-dessus des éléments de semis. Elle permet des segments de jalonnage (jusqu'à la fermeture de 2 x 6 clapets) et une déconnexion automatique de la demie largeur de travail dans les tournières (avec application GPS).

Le Centaya Super s'équilibre par le biais du SmartCenter qui se situe à gauche de la machine. Il peut être doté de double disques TwinTec ou de mono disque RoTec pro avec un inter-rang de 12,5 cm ou 15 cm.

Trois terminaux sont disponibles pour piloter ce semoir.

**Combiné de semis traîné Cirrus**



Amazone propose son combiné de semis traîné Cirrus 3003 Compact, ainsi que les Cirrus 4003-2 et 4003-2C, équipés du système de double disques TwinTec<sup>+</sup>.

Ce concept, idéal pour le semis dans des conditions de sols lourds, durs et variables, permet une pression d'enterrage jusqu'à 100 kg.

Les disques ont un diamètre de 380 mm. La roue de jauge et de rappui est proposée en largeur de 50 mm, 65 mm ou 80 mm. La trémie a une capacité de 3000 l.

A noter un réglage centralisé de la profondeur de semis et un pilotage de la machine par un boîtier Isobus.

**Case IH le Maxxum Multicontroller élu « machine de l'année 2018 »**



Décerné par un jury composé de journalistes de la presse européenne, le prix « machine de l'année 2018 » a été attribué à Case IH pour son nouveau Maxxum Multicontroller.

La gamme, qui se compose de tracteurs de 4 et 6 cylindres, est équipée de la transmission ActiveDrive 8 : un système semi-powershift à huit rapports sous charge dans chacune des 3 gammes (24 rapports en marche avant et en marche arrière). Elle vient s'ajouter aux transmissions semi-powershift 4 rapports (ActiveDrive 4) et à variation continue (CVXDrive) déjà existantes dans la gamme.

Elle est dotée d'un PowerShuttle permettant d'inverser le sens d'avancement sans perte de puissance, ni de traction, et reçoit la fonction Active Clutch (débrayage automatique en appuyant sur la pédale de frein). En option, elle dispose de vitesses rampantes.

à propos

**Jean-Yves AUGEREAU**



C'est le nouveau Directeur Commercial France et Bénélux de la firme Rolland. Agé de 47 ans, il a débuté sa carrière en concession, puis à Maine Remorques (filiale de Rolland). Ces 11 dernières années, il était responsable régional des ventes pour Rolland sur l'Ouest de la France.

**Michel DENIS**



Nommé en 2014 à la direction générale de Manitou, le Conseil d'Administration de la firme l'a reconduit dans sa fonction de Directeur Général pour une période de quatre ans, soit jusqu'en 2022.

**Martin EPPINGER**



Depuis le début de cette année, il a pris la direction technique de l'allemand Weidemann, le fabricant de chargeuses sur pneus et chariots télescopiques. Il est responsable de la recherche et du développement, des achats stratégiques, de la production, de la gestion des stocks et de la qualité. Il a occupé pendant 9 ans des postes de direction chez Weidemann et depuis 18 ans chez Wacker Neuson (groupe qui chapeaute Weidemann).

**Norbert BENAMOU**



Il a été nommé Directeur Général d'Arvalis (Institut du Végétal). Il remplace Jacques MATHIEU qui a fait valoir ses droits à la retraite. Ingénieur civil des Ponts et Chaussées, titulaire d'un MBA (master en administration des affaires) de l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires), il a dirigé plusieurs sociétés dans le domaine du numérique.

**Martial COLIN**



Il a rejoint la firme Rolland en tant que responsable des ventes pour le secteur Nord-Est de la France et le Bénélux. Fils de concessionnaire et originaire de Lorraine, il a été précédemment responsable de base au sein de l'entreprise Rudolph.

**Antoine SAHUC**



Agé de 26 ans, après une expérience de trois ans en concession, il a intégré l'équipe commerciale du constructeur Rolland comme Responsable régional des ventes sur le Sud-Est de la France.

## en bref

## Lemken affiche une croissance à deux chiffres

Pour le fabricant allemand, l'année 2017 a généré un chiffre d'affaires de 360 M€ en hausse de 10 % par rapport à 2016, dont 77 % effectués à l'export.

La demande a été élevée en Ukraine, en Russie, au Canada, et aux Etats-Unis où la firme a enregistré une croissance à deux chiffres.

## Maschio reçoit son réseau France



C'était en janvier dernier, Michel SCHIETEQUATTE, directeur de la filiale française, Mirco et Andréa MASCHIO, les dirigeants de la firme italienne, ont accueilli plus de 150 distributeurs français au siège de l'entreprise à Campodarsego.

L'occasion leur était donnée de commenter les résultats et actions 2017 et de fixer les objectifs pour les années à venir.

## Otico et MRL concluent un accord de distribution

La société française Otico, qui distribue les produits Farmflex, vient de signer un partenariat avec le fabricant indien MRL pour diffuser des pneumatiques sur le territoire français et européen.

Ainsi, 97 références MRL sont à présent proposées par Otico en pneus radiaux et diagonaux pour tracteurs, télescopiques, matériels d'irrigation, remorques et matériels de transport.

## NH : le tracteur autonome s'ouvre à toutes les cultures

Dans le cadre d'un projet pilote, New Holland Agriculture s'est associé au vignoble E. & J. Gallo Winery, situé en Californie, pour tester son concept de tracteur autonome NH<sup>Drive</sup> appliqué au modèle T4.110F.

Le constructeur a dévoilé en 2016 ce concept sur des gammes de tracteurs T7 et T8. Avec ce nouveau projet, la firme entend démontrer que le tracteur autonome peut s'appliquer aux tracteurs puissants pour les cultures en rangs jusqu'aux tracteurs spécialisés.



## Case IH : 3 nouveaux Puma en entrée de gamme



Pour les agriculteurs désireux d'un équipement simple dans la plage de puissance nominale des 140-165 ch, Case IH propose ses tracteurs Puma 140, 150 et 165 X avec un nouvel équipement. Pourvus de la transmission 6 rapports semi-powershift, ces modèles s'identifient sous le nom « Puma X » pour se distinguer des « Puma Multicontroller » (transmission powershift) et des « Puma CVX » (transmission à variation continue).

Construits sur un pont arrière léger, ils sont équipés d'une cabine à toit bas, avec une portière supplémentaire sur la droite et des phares halogènes ou à LED. Les distributeurs auxiliaires sont à contrôle mécanique. Une prise de force à deux régimes (540/1000 tr/mn) est disponible. Ils développent respectivement une puissance maximale de 175, 190 et 210 ch.

Claas présente sa 1<sup>ère</sup> gamme de chargeuses à pneus

Développée en collaboration avec l'allemand Liebherr, Claas complète sa gamme actuelle de chargeurs télescopiques en lançant sa première gamme agricole de chargeuses à pneus. Dénommées Torion, ces 7 nouvelles machines se déclinent en 3 catégories.

## Torion 535 et 639

En entrée de gamme, deux chargeuses à faible hauteur (moins de 2,5 m) s'adressent aux éleveurs et aux agriculteurs spécialisés. Elles sont animées par des moteurs Yanmar de 63 et 68 ch (conformes à la norme antipollution Stage IIIB) et possèdent une transmission hydrostatique à variation continue à 2 gammes (de 0 à 6 km/h et de 0 à 20 km/h). Leur charge de basculement est de 3,45 T et 3,85 T. Leur mât de levage fonctionne avec une cinématique en Z.



## Torion 1177, 1410 et 1511

En milieu de gamme, on trouve 3 chargeuses équipées de moteurs DPS (aux normes Stage IV) développant une puissance de 140 à 167 ch. Ces Torion accueillent une transmission hydrostatique Varipower à 3 gammes (0 à 6, 0 à 16 et 0 à 40 km/h). Elles sont prévues pour des charges de basculement de 7,75 T à 9,75 T et ont une cinématique en Z ou en P. Elles adoptent un écran tactile couleurs de 7 pouces qui centralise toutes les informations de réglage.

## Torion 1812 et 1914



Ces deux chargeuses en haut de gamme se distinguent par une implantation fortement reculée du moteur. Destinées aux entrepreneurs de travaux agricoles, elles sont pourvues de moteurs Liebherr de 195 et 228 ch (aux normes Stage IV). Ces machines ont une charge de basculement de 11,1 T et 12,4 T, une transmission CMatic mécanique-hydraulique à variation continue et un mât de levage en cinématique en Z ou agraire.

## AGCO presses à balles rondes saison 2018

## Chez Fendt



Le constructeur propose une nouvelle gamme de 5 presses à balles rondes à chambre fixe ou variable. Les presses à chambre fixe existent en 3 versions : le modèle d'entrée de gamme sans système de coupe (Fendt 1125 F), le modèle standard Fendt 2125 F et le modèle haut de gamme Fendt 2125 F Profi. Elles sont conçues pour une taille de balle de 1,25 m.

Celles à chambre variable se déclinent en 2 modèles (Fendt 4160 V et 4180 V) pour des balles de 1,60 m de diamètre. En dehors de l'entrée de gamme, toutes sont équipées du système HydroflexControl permettant, via un plancher « flex », de dévier un surplus de produit vers le bas, pour dégager les bouchons qui se forment dans le canal d'alimentation. Toutes disposent d'un pick-up, sans chemin de came et sans entretien, d'une largeur de travail de 2 m à 2,40 m. Elles sont dotées de l'unité de coupe Xtractut de 13, 17 ou 25 couteaux. Les presses à chambre fixe reçoivent 18 rouleaux en acier « PowerGrip ».

## Chez Massey Ferguson

Au sein du groupe AGCO, chez Massey Ferguson comme chez Fendt, on trouve 5 nouvelles presses à balles rondes à chambre fixe ou variable. Dénommées MF RB, elles portent les mêmes références que leurs consœurs de chez Fendt, possèdent les mêmes caractéristiques techniques et ont le même diamètre de balle.



## Krone

## Big X nouvelle génération



La nouvelle génération d'ensileuses Big X se décline en 3 modèles (Big X 680, 780 et 880). Elle se démarque essentiellement par une nouvelle cabine élévatrice : l'utilisateur peut surélever de 70 cm l'ensemble de la cabine positionnée sur un plateau élévateur hydraulique. Elle possède un multi réservoir qui lui confère de la flexibilité en volume de remplissage : jusqu'à sept produits différents peuvent être sélectionnés (carburant, additif d'ensilage, eau, urée...).

La Big X est dotée du système Optimaize qui favorise une longueur de hachage de 3 à 30 mm. Il est constitué du tambour hacheur MaxFlow, de la boîte de vitesses Variloc et d'un éclateur à disques. L'ensileuse est pourvue d'un moteur Liebherr qui développe une puissance de plus de 760 ch. Maniable, la machine à un angle de braquage de 50 °.

Krone propose aussi pour sa barre de coupe directe XDisc (d'une largeur de travail de 6,20 m) des scies latérales. Positionnées à gauche et à droite de la barre de coupe, leur entraînement est hydraulique. Depuis la cabine, le conducteur les active et les désactive.

## Rolland

## à l'heure de l'intelligence embarquée

Après les Rollforce en 2015, le constructeur français Rolland intègre la pesée dynamique et continue à sa gamme d'épandeurs Rollmax 2 essieux.

Son boîtier RollControl se décline en deux finitions :

- **Préci n°1**, un écran tactile de 7 pouces, destiné aux niveaux accédants à confirmés, qui peut accéder en option à l'Isobus, à la cartographie et à la modulation de dose,

- **Préci n°2**, pour les niveaux confirmés à experts, 100 % tactile avec un écran de 12,1 pouces, certifié Isobus en standard.



Le boîtier permet de vérifier toutes les informations de pesée dynamique, vitesse du tapis, du véhicule, et de gérer guidage, coupure automatique du tapis en bout de champ et modulation de dose.

La gamme Rollmax compte 4 modèles et s'échelonne entre 24 et 37 m<sup>3</sup> de volume embarqué.

A l'Agritechnica 2017, Rolland a dévoilé la nouvelle commande qui équipera ses épandeurs à partir du second semestre 2018. La firme a misé sur le confort et la sécurité. Le boîtier est compact, 100 % étanche et l'écran numérique est de série. Cette commande permet de piloter jusqu'à 5 fonctions sans surplus de touches.

# SEDIMA'S DAYS

Quel cap aujourd'hui  
pour nos entreprises de demain ?

12 & 13 avril 2018  
LA BAULE

Conférences,  
ateliers, rencontres...

Syndicat National des Entreprises de Service et Distribution du machinisme agricole, d'espaces verts, et des Métiers spécialisés

Réservation  
et renseignements  
sur le site  
sedima2018.com

